UADR0P - Expérience professionnelle et rapport d'activité

Mis à jour le 01-09-2019

Code : UADR0P

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

12 crédits

Responsabilité nationale : EPN14 - Droit et immobilier / Marie MERCAT-BRUNS

Présentation

Programme

Contenu

Cette unité d'activité **permet** la préparation et l'accompagnement du mémoire professionnel permettant la validation de la première année du diplôme. Ce mémoire professionnel est basé sur l'expérience professionnelle et doit être soutenu devant un jury composé de professionnels et d'enseignants-chercheurs.

Les **séances de méthodologie** du mémoire professionnel sont organisées de la manière suivante:

- une séance de présentation du cahier des charges du mémoire tant sur le fond que sur la forme (spécificité du mémoire du projet professionnel, critères de validation...), mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'auditeur;
- des séances consacrées à la définition et à la présentation par les auditeurs de leurs pré-projets et à leur validation; survol et analyse des travaux;
- désignation des enseignants chargés d'assurer l'accompagnement et le suivi des projets;
- séances d'entraînement à la présentation devant jury.

Les élèves sont accompagnés par un directeur de mémoire tout au long de la rédaction de ce travail.

Organisation pédagogique:

- Il est prévu la mise en place d'un dispositif de suivi en groupes et individualisé, dans lequel chaque enseignant suit les mémoires ou projets qui lui sont affectés;
- Chaque enseignant organise librement le suivi en fonction des besoins et des contraintes des élèves. On recommande la mise en place de plusieurs regroupements en parallèle avec un suivi individualisé sous forme d'échanges par courriels, par téléphone ou de rencontres;
- Ces séances sont assurées par des membres de l'équipe pédagogique du diplôme, auxquels peuvent être associés des professionnels du domaine suivi;
- La présentation finale devant le jury pourra s'effectuer devant l'ensemble du groupe.

Cette UA est annuelle. L'inscription est possible seulement au premier semetre.